



Demande d'entraide civile

en application de la Convention de La Haye du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance l'exécution, la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants

A transmettre par courriel à : entraide-civile-internationale@justice.gouv.fr

Informations concernant la juridiction requérante (à remplir)

Nom du magistrat :

Juridiction :

Email :

Téléphone :

Informations concernant le mineur (à remplir)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Dernière adresse connue au Maroc :

Résidence actuelle en France :

Date d'arrivée en France :

Noms et prénoms des titulaires de l'autorité parentale :

Coordonnées des titulaires de l'autorité parentale :

Informations utiles (à remplir)

Décisions déjà rendues :

Résumé de la situation:

Objet de la demande (cocher la ou les case(s) correspondante(s))

Coopération préalable à la prise de décision sur le retour du mineur au Maroc (article 34 de la Convention de La Haye de 1996)

- Demande d'informations utiles aux fins de prendre une mesure de protection
- joindre le questionnaire d'enquête sociale à destination de l'autorité marocaine
Précisez la demande:

- Demande d'identification d'un établissement de protection de l'enfance pour l'accueil du mineur et de l'identité du directeur de l'établissement auquel le mineur sera confié
Précisez la demande:

Coopération pour la prise de décision sur le retour du mineur au Maroc

- Demande de consultation préalable de l'autorité centrale marocaine aux fins de placement dans un établissement de protection sociale (article 33 de la Convention de La Haye de 1996)
 - Joindre un rapport actualisé sur le mineur et toute autre pièce utile
 - Joindre un document distinct exposant les motifs de la proposition de placement*Précisez la demande:*

Coopération postérieure au retour du mineur au Maroc

- Demande de transfert de compétence au profit du juge marocain (article 8 de la Convention de La Haye de 1996)
 - Joindre les décisions rendues
 - Joindre tout document utile pour la compréhension du dossier*Précisez la demande:*

- Demande d'examen de l'opportunité de prendre des mesures tendant à la protection du mineur (article 32 de la Convention de La Haye de 1996)
 - Joindre les décisions rendues
 - Joindre tout document utile pour la compréhension du dossier*Précisez la demande:*

Fait à

Le

Signature